

Conseil scientifique du CNRS

Recommandation relative aux *Chaires de Professeurs Junior*

Après trois ans d'expérimentation des Chaires de Professeur Junior (CPJ) au CNRS, le Conseil scientifique du CNRS réuni le 26 novembre 2024 souhaite affirmer avec conviction son attachement au concours national pour le recrutement statutaire de nos futur.es collègues, qui offre les garanties les plus sûres de qualité et d'équité. Le CS du CNRS demande que les moyens alloués aux Chaires de Professeur Junior servent plutôt à créer ce dont les laboratoires de recherche ont un besoin urgent : des postes statutaires et pérennes de chercheuses et de chercheurs, d'enseignantes-chercheuses et d'enseignants-chercheurs, suivant les voies nationales de recrutement dans le service public de l'enseignement supérieur et la recherche.

Texte adopté à la majorité absolue le 26 novembre 2024
23 votants : 21 Pour, 0 Contre, 2 Abstentions

Olivier COUTARD
Président du Conseil scientifique

Destinataires :

- M. Patrick HETZEL, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS ;
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS ;
- Mesdames les directrices et messieurs les directeurs des Instituts du CNRS ;
- Mme. Christine ASSAIANTE, porte-parole de la Coordination des instances du Comité national (C3N) ;
- M. Fabien JOBARD, président de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN) ;
- Mesdames les présidentes et messieurs les présidents des Sections et Commissions interdisciplinaires du Comité national.